

NON!....

En son temps, le IIIème Reich se voulait millénaire, fort heureusement, on sait ce qu'il en advint. Aujourd'hui, le Saint Empire Romain Germanique veut s'inscrire dans la durée en se dotant d'une Constitution. Nul n'ignore le désastre économique et social généré par les traités de Maastricht et d'Amsterdam, ni l'aspect profondément clérical de cette construction européenne. En revanche, l'aspect totalitaire et corporatiste de cette Constitution européenne est trop souvent négligé. Qu'on en juge: l'article 1-5 bis assure la suprématie de l'Empire sur les états-nations:

«La Constitution et le droit adopté par les institutions de l'Union dans l'exercice des compétences qui lui sont attribuées ont la primauté sur le droit des États-membres».

Après s'être attaqué aux conquêtes de la classe ouvrière (notamment la retraite et la sécurité sociale), l'empire se propose d'en finir avec la République. C'est là un programme réactionnaire au sens propre du terme. Si la République s'efface devant l'empire c'est, fort logiquement, le concept catholique de subsidiarité qui est appelé à remplacer la démocratie, serait-elle bourgeoise. Ainsi l'article III-104-4 de la Constitution européenne stipule-t-il:

«Les institutions de l'Union appliquent le principe de subsidiarité conformément au protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Les parlements nationaux veillent au respect de ce principe conformément à la procédure prévue dans ce protocole».

Nous avons suffisamment analysé dans ces colonnes ce que recouvrait précisément le principe de subsidiarité pour ne pas y revenir en détails. Résumons-le simplement en une phrase: les technocrates européens décident, les organismes intermédiaires appliquent. Parmi les valets chargés de mettre en musique la partition totalitaire, on compte, bien sûr, les parlements nationaux, réduits à n'être que de vulgaires chambres d'enregistrement, les gouvernements des états membres ou les fameuses et bien pratiques ONG. Mais il convient également de museler la classe ouvrière qui n'a déjà que trop subi les contre réformes dictées par Bruxelles. C'est pourquoi l'article de la Constitution cité précédemment prévoit:

«Un Etat membre peut confier aux partenaires sociaux, à leur demande conjointe, la mise en œuvre des lois-cadres européennes (...).».

Le projet n'est pas nouveau, il prit de nombreuses formes au gré de l'histoire et de la géographie: *Arbeits Front* selon Hitler, *Faisceaux mussoliniens*, *Charte du travail* pour le gouvernement de Vichy, participation gaullienne ou autogestion à la sauce CFDT pour ne citer que ces quelques exemples. L'objectif reste le même: l'intégration des organisations syndicales, que ce soit au Reich, à l'État français, à la Vème République ou, aujourd'hui, à l'Union Européenne. A chaque fois, la classe ouvrière a su réagir et les militants ont défendu l'indépendance syndicale. Mais qu'en est-il aujourd'hui?

La C.E.S. (*Confédération Européenne des Syndicats*), fort logiquement, puisqu'elle n'est rien d'autre qu'un des rouages de l'U.E. s'est déclaré favorable à la Constitution Européenne et ne rechigne pas à s'engager dans la campagne pour le oui dans tous les états où elle fera l'objet d'un référendum. Une telle prise de position confirme le rôle néfaste de la C.E.S. et ne peut donc que nous encourager dans nos efforts pour porter le débat au sein de la C.G.T.F.O. afin que la Confédération quitte la C.E.S. Sans attendre, tous les militants attachés à l'indépendance syndicale, qu'ils soient anarchistes, trotskistes ou réformistes, à quelque niveau que ce soit, doivent faire en sorte que la C.G.T.F.O. s'oppose à la constitution européenne. Ce combat est d'autant plus important que les choses paraissent mal engagées, c'est un euphémisme, au sein des autres confédérations.

Nul ne sera surpris d'apprendre que le bureau national de la CFDT, réuni en septembre, a apporté son soutien au projet de Constitution européenne, dans la logique du positionnement de la C.E.S. en déclarant:

« La Constitution ne comporte que des avancées. Le projet de Constitution européenne apporte un réel plus en matière sociale. Le Bureau national confédéral estime qu'il faut l'adopter».

La position officielle de la C.G.T. est des plus ambiguë. Voilà ce que l'on peut lire sur son site internet:

«La commission exécutive confédérale de la CGT du 9 septembre 2004 a décidé la mise en place d'un collectif de travail, en lien étroit avec l'Espace Europe/International pour préparer et accompagner la démarche nécessaire au débat qu'elle engage dans toute la CGT sur le projet de traité et les enjeux économiques et sociaux posés, afin de permettre à un prochain CCN de se positionner en toute connaissance de cause sur ceux-ci».

Il est difficile de s'interroger sur l'issue de ce débat lorsque l'on sait que Guy Juquet, intervenant au nom de la CGT au Comité Directeur de la CES du 13 juillet 2004 n'a pas craint d'affirmer: «Il est indéniable que le traité constitutionnel représente une avancée réelle par rapport aux traités actuels».

Comment un «syndicaliste» peut-il défendre une constitution européenne qui, au nom de la libre circulation des marchandises et des lois du marché, remet en cause le droit de grève, se propose de transformer les organisations syndicales en valets subsidiaires, de les intégrer à l'Union Européenne? Que tous les héritiers de Belin qui sont prêts à collaborer à la charte européenne du travail en soient assurés, ils nous trouveront face à eux, bien déterminés à porter avec force et vigueur le drapeau de l'indépendance syndicale que d'aucuns ont laissé à terre. Gageons que nous serons nombreux à nous lancer dans la bataille pour que la C.G.T.F.O. se prononce contre la constitution européenne, à l'image de ce qu'ont déjà fait des U.D., Fédérations ou Syndicats, avant de quitter l'officine de l'U.E. baptisée improprement C.E.S.

Christophe BITAUD.

À PROPOS DU SOUTIEN DE LA C.E.S. À LA CONSTITUTION EUROPÉENNE...

«Constitution: Ensemble des textes fondamentaux qui établissent la forme d'un gouvernement, règlent les rapports entre gouvernants et gouvernés, et déterminent l'organisation des pouvoirs publics».
(Larousse).

Il faut lire la résolution du Comité Exécutif de la CES des 13/14 octobre 2004, on en reste sur le cul! Déjà, on constate que le comité exécutif (où siège la CGTFO) n'est qu'un bidule qui «entérine» la résolution adoptée par le comité de direction (où ne siège pas la CGTFO) sans précision comme c'est logique du résultat du «vote». Résolution dont on découvre au bas de la page qu'elle a été rédigée le... 23 juillet 2004.

Puis on apprend, ou il se confirme, que la CES a participé activement à la Convention qui a pondu le projet de constitution. Verrait-on la CGTFO participer activement à une assemblée constituante??? Sans doute non. Et encore serait-ce là un processus plus démocratique qu'une «convention». Mais, au moins, devrait-on avoir tiré de la participation active de la CES (et de ses affiliés dont FO) des analyses de première bourre sur le projet, et nous devrions donc déjà disposer de l'info à balancer aux militants et adhérents sur la nocivité du projet pour la santé sociale et syndicale. Que le calendrier politique ne soit pas le calendrier syndical, soit. Mais ne confondons pas quand même calendrier syndical et calendes grecques.

La CES se félicite de cet accord (sic) important «au regard de la situation qui s'est formée suite à la REUNIFICATION de l'Europe» (souligné par nous). Gloup! Qu'est-ce que c'est que ce bordel??? Empire carolingien ou 4ème Reich? Ou est la différence? Quelles sont les anciennes frontières de l'Europe désunie? Une organisation ouvrière par essence internationaliste ne peut-elle pas que s'alarmer de voir émerger ce néo stalinisme européen, porteur des plus graves dangers?

La résolution expose qu'il y a «plusieurs manières d'évaluer» ce que la CES considère déjà comme la «nouvelle Constitution». Primo, on va vite en besogne: la ratification n'est qu'une formalité que les peuples seront priés d'exaucer. Deuxio, et «dieu merci», les manières de la CES conduisent toutes à l'approbation.

Parmi les «avancées», la CES cite «les symboles européens (tels que le drapeau, l'hymne à la joie, la devise «unie dans la diversité» et l'euro - qui est plus qu'un symbole»... Alléluia! Sans déconner, on peut s'avalier ce jus de masturbation anti-ouvrière? Et le «fondement juridique pour les SIEG»? Et que «les syndicats et la société civile ont besoin d'une UE en développement»?

Surtout quand on sait que le projet de constitution que soutient la CES c'est l'abolition de la laïcité, la dissolution de la république, la négation de la politique, l'antithèse de la démocratie, le syndicalisme européen rassemblé? Bref, je crois que là, la coupe déborde. Inutile de préciser que seul le vote «contre» cette résolution pro-constitution pouvait être émis. Dont acte.

La position de la CES ne pouvait surprendre personne, et sans doute pas les militants avisés et concernés. Car, ainsi que l'expose sans détour Mme Goetschy (chercheuse au CNRS, professeur à Nanterre Paris X et à l'*Université Libre de Bruxelles*, responsable de l'*Institut d'Etudes Européennes*), on sait que la plume de la CES est tenue par la Commission Européenne, la CES étant sous sa tutelle financière (mais sans cadre légal):

- Il y a des lignes «*dialogue social*» au budget européen dans lesquelles les «partenaires sociaux (CES et UNICE) peuvent puiser au titre d'une «assistance technique»
- Il y a la «DG 5» (*Direction Générale des Affaires Sociales* de la Commission) qui finance la CES à travers son institut d'études pour s'appuyer sur elle.

Pour cette éminente spécialiste des questions sociales européennes (et ardente défenseuse de la construction européenne), «*la CES c'est du lobbying et de la co-législation, et un peu de coordination*».

Parenthèse: le lobbying aussi a ses règles, tout du moins aux USA où il est institutionnel, à savoir que les représentants d'intérêts ont le droit de démarcher les représentants politiques à deux conditions: 1- être ouvertement le représentant d'un lobby; 2- soumettre leur financement au contrôle de l'autorité publique.

En résumé, et ce n'est pas nouveau, la CES n'est bien qu'un rouage des institutions européennes. Mme Goetschy l'admet, mieux, elle ne voit pas comment il pourrait en être autrement.

En conclusion,

- En dehors de toute tactique politicienne qui m'est totalement étrangère (n'en déplaise aux commissaires aux questions communistes, ceux qui apposent et imposent l'étoile rouge au revers des militants)
- n'étant lié par aucun accord «*politique*» avec qui que ce soit,
- raisonnant «*en tant qu'administrateur de la CGTFO*» ainsi qu'on me l'a enseigné,
- pour respecter nos résolutions du congrès confédéral «*d'exercer en tout lieu et en tout temps notre libre détermination*» et de s'opposer «*à une orientation fondée sur l'accompagnement des directives européennes*»,
- refusant de voir la République et le syndicalisme de classe libre et indépendant se dissoudre dans le marigot européen,

je considère que, si face à la résolution de la CES on peut accepter la réédition du «*nous ne sommes pas engagés par la position de la CES*», ce ne peut être que dans l'attente d'une prise de position nette et précise, sans doute délicate, mais néanmoins nécessaire. A savoir répondre à la question: La C.E.S. est-elle ou non une organisation syndicale internationale ou une institution de l'U.E.? et en tirer les conséquences!

Je ne prétends détenir aucune vérité. Mais la discussion s'impose.

Yann PERROTTE.

APPEL DES 50...

Cinquante laïques d'opinions différentes et d'origines diverses ont décidé de lancer cet appel pour la défense, la restauration et la promotion de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 Décembre 1905. Pourquoi cinquante ? Parce que tout est symbole. Chaque symbole a un signifiant et aussi un signifié. Ce chiffre, et son triple, est le symbole de l'infini chez les Celtes. Infinie est l'humanité avec son désir de liberté.

La loi de séparation de 1905 a consacré la liberté absolue de conscience. C'est-à-dire la totale liberté de croire ou de ne pas croire. La religion et l'athéisme devenaient alors une affaire strictement privée. Edmond de Pressensé ne devait-il pas dire: «*L'État s'arrête où commence la conscience*»?

C'est pourquoi, en fondant le COMITÉ DE LIAISON D'APPEL AUX LAÏQUES POUR LA DÉFENSE DE

LA LOI DE 1905, nous entendons faire preuve de fidélité aux combats laïques de toujours et, en même temps faire de la laïcité une valeur d'aujourd'hui et de demain pour la défense de l'unité républicaine et une référence pour tous les peuples en quête de liberté.

Nous vous appelons à contresigner et à faire contresigner largement cet appel pour préparer, dans chaque département de la République, la manifestation nationale du 10 décembre 2005. Chacun comprendra qu'il est nécessaire de récolter les fonds nécessaires pour faire connaître et préparer cette initiative. C'est pourquoi, nous vous demandons d'envoyer les signatures et les chèques de soutien (à l'ordre du CLAL) à l'adresse suivante:

Comité de Liaison de l'Appel aux Laïques
Chez Christian EYSCHEN -17, allée des Tilleuls - 92150 SURESNES
Mail: «christian.eyshen@wanadoo.fr» Fax: 01 45 06 66 23 - Tél.: 06 07 05 46 44

Amitiés laïques et républicaines.

Christian EYSCHEN.

Premiers signataires: Andrau René (Essayiste) - Barbe (Dessinateur) - Bellon André (*Auteur de «Pourquoi je ne suis pas altermondialiste -Eloge de l'antimondialisation»*) - Bénichou Daniel (Vice-Président du *Comité-Laïcité-République*) - Blondel Marc (Syndicaliste, libre penseur), Boeglin Edouard (Journaliste et écrivain, libre penseur en Alsace), Boulmier Christian (Président de l'*Association du Chevalier de la Barre*), Bourcier François (Metteur en scène, comédien), Brandmeyer Bernard (enseignant), Cavanna François (écrivain et journaliste), Chaintron François (syndicaliste enseignant, libre penseur), Collin Denis (Philosophe), Combes André (Historien), Coutel Charles (Universitaire Républicain) De Bonfils Christian (syndicaliste), Eyschen Christian (rédacteur en chef de *La Raison* - mensuel de la *Libre Pensée*, représentant de l'IHEU à l'UNESCO), Forget Philippe (Directeur de la revue *L'Art du Comprendre*), Gluckstein Daniel, Gourdot Paul (délégué général de «*République Sociale*»), Guglielmi Philippe (président d'honneur de *Laïcité-liberté*, maire adjoint de Romainville 93), Hébert Alexandre (Anarcho-syndicaliste), Hébert Patrick (syndicaliste, libre penseur), Jenet Claude (syndicaliste, libre penseur), Jhil Kébir (Président du *Mouvement des Maghrébins laïques en France*), Kessel Patrick (Président d'honneur du comité *Laïcité-République*), Kotovtchikhine Stéphane (Maître de conférence d'histoire du droit, ancien vice-président de l'Université de Bourgogne), Labrégère Charlette (ex-chargée de mission auprès du recteur de l'académie de Rennes), Labrégère René (président d'honneur de la *Libre Pensée*), Lafouge Jacques (Humaniste laïque, libre penseur), Le Fur Catherine (secrétaire générale de la *Libre Pensée*), Mahé Serge (Hussard noir et rouge), Matisson Jean-Marie (président du comité *Laïcité-République*), Nardin Bruno (secrétaire national du Comité *Laïcité République*), Pecker Jean Claude (Professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences), Pena-Ruiz Henri (philosophe), Pion Etienne (Président d'*Europe et Laïcité - CAEDEL*), Porset Charles (chercheur au CNRS, Universitaire à Paris Sorbonne), Prévotel Marc (anarcho-syndicaliste, libre penseur), Puaud Philippe (ancien député, libre penseur), Rajsfus Maurice (historien), Raynaud Jean Marc, Ragache Jean Robert (historien), Robyn Johannes (président de l'*Union des Athées*), Rochard Poky (publiciste, libre penseur), Salamero Joachim (président de la *Fédération Nationale de la Libre Pensée*), Sandri Roger (syndicaliste), Sérac Michel, Singer Claude (Directeur de l'*Idée Libre* - revue culturelle de la *Libre Pensée*), Viry-Babel Roger (professeur des universités), Vovelle Michel (historien).

POINT DE VUE...

Étonnante démocratie que celle dans laquelle nous vivons. D'année en année, nous en arrivons à un gouvernement aussi rétrograde que PÉTAÏN et qui risque de nous créer la même pétaudière que LOUIS XV.

En effet, à l'heure du monde spatial et de la technologie avancée, est-il normal qu'en France, pays riche s'il en est, on compte 10 millions de personnes en dessous du seuil de la pauvreté. Est-il normal qu'on oblige des salariés à travailler plus pour gagner moins pendant que les patrons en profitent pour s'augmenter (avec leurs gros cadres) de 140% sans compter les bénéfiques somptuaires.

La France aurait mille milliards de déficit, mais quelques dizaines de milliers de Français disposent de fortunes supérieures à ce déficit au quintuple.

Est-il normal qu'un salarié qui effectue un travail dur et épuisant ne touche que 800 euros par mois, alors que les fainéants qui dirigent l'économie se gobergent au milieu de la misère ambiante. L'heure des comptes ne devrait pas tarder à sonner et ce régime bananier et corrompu doit faire face à un régime social où le travail soit respecté et le gangstérisme des maffieux supprimé.

Nous avons appelé cela le socialisme pour que ça change, à condition toutefois que ceux qui se réclament de cette étiquette abandonnent toute idée de libéralisme et d'économie «dite» de marché.

Maurice BEAULATON.

EN VRAC...

RATIONALISME ET LUTTE DE CLASSES

Un ami de plus de 40 ans m'a fait passer un article de quotidien relatant les malheurs d'une salariée se prétendant voyante. Bien qu'elle n'exerçât point ses activités secondes pendant son temps de travail, son employeur l'a licenciée au motif qu'elle créait un mauvais état d'esprit dans l'entreprise, nombre de ses collègues faisant appel à ses «services» après le boulot. Ironique, le journaliste notait que la voyante n'avait pas vu venir ce pépin. L'affaire est en cours devant les prud'hommes.

Le copain se et me demandait comment mon rationalisme militant réagissait devant une telle situation. Bof! Y-a-t-il vraiment un risque de contradiction? Se prétendre voyante c'est comme être croyant ou athée qui sont des positions individuelles, privées, dont le contrat de travail n'a pas à connaître, donc l'employeur, dans la mesure où elles n'interviennent pas dans l'entreprise.

Qu'un salarié ou une salariée soit croyant athée ou adorateur du paranormal ou du citron pressé, tant qu'il joue le jeu en n'étalant pas ces «qualités» pendant son temps de travail, l'employeur n'a pas à les lui reprocher. Ma conscience de classe me fait solidaire de la salariée prétendue voyante sans que mon rationalisme s'en émeuve.

Depuis j'ai cru entendre que ceux qui causent dans le poste rapportaient la condamnation du patron par les prud'hommes.

DIALECTIQUE DE LA BÉTISE

La prise en otage, en Irak, de deux journalistes français et de leur chauffeur syrien, ressemble à un cas d'école. C'est en effet le genre de situation propre à susciter des comportements d'union sacrée: quelles que soient les opinions des individus concernés et les organes d'information ou de désinformation qui les emploient on ne peut tolérer de tels agissements à moins de capituler devant le retour à la barbarie.

Il va de soi que les organisations islamistes ayant pignon sur rue dans notre «douce France» ne pouvaient sans risquer de se déconsidérer, de perdre toute crédibilité, approuver ou seulement ne rien dire. Et ce sont les plus faux-cul, l'UOIF, qui ont gueulé le plus fort. Sinon leur supporteur préféré, Spidi-Sarko n'aurait pu continuer à les soutenir.

Ils ont même envoyé des émissaires au Moyen-Orient pour faire connaître leur position à leurs homologues. Pas en charter, en vol ordinaire. Union sacrée de la «communauté musulmane» avec la «communauté nationale»... comme si les citoyens français musulmans n'étaient pas encore des citoyens à part entière et devaient encore apporter la preuve de leur appartenance-allégeance. Beurk!

Et tout ça, paraît-il, selon les promoteurs du forfait, pour «obliger» le gouvernement français à ne pas appliquer la loi relative au port de signes religieux «ostentatoires» dans les établissements d'enseignement public primaire et secondaire. Résultat des courses: ceux qui avaient prévu une offensive des foulards à l'occasion de la rentrée scolaire en ont été pour leur frais. Bénéficiaires tout de même par le renforcement du communautarisme.

NOUVELLES DU FRONT

Propriété. Il y a une vingtaines d'années, je polémique dans le bulletin intérieur de la *Fédération Anarchiste* avec des jeunes compagnons qui, à mon avis, abusaient du slogan *Société Nucléaire, société policière!* Notamment je m'étonnais qu'en tant qu'anarchistes, ils ne semblaient pas piger que pour l'État moderne, la défense de la propriété privée ou publique, des moyens de production et de distribution importait plus que le choix d'une politique énergétique. Il suffisait d'aller manifester dans les champs de poireaux pour y voir fleurir des CRS et pouvoir gueuler: *Société maraîchère, société policière!*

Ce qui s'est passé il y a quelques semaines dans des champs de maïs transgénique, illustre très bien cette opinion. CQFD. Quoique dans ce cas, le slogan serait plutôt: *Société agraire, société policière!*

Anti-américanisme primaire. Au cours d'une des émissions de *C'est dans l'air*, sur la 5, consacrée à la Turquie, un militant progressiste turc, interpellé à propos de la tentative avortée du gouvernement turc actuel de repénaliser l'adultère, a rappelé: «*Ce sont des conservateurs, comme les conservateurs américains. N'oublions pas qu'aux États-Unis, actuellement, il y a une vingtaine d'États où l'adultère est poursuivi pénalement*». Dont acte! Et j'ai toujours soutenu que lorsque dans une nation, dans une proportion importante de «*comtés*» (plus ou moins analogues à nos arrondissements), on peut être emprisonné pour pratique de la fellation, cette nation - en l'occurrence les USA - est encore barbare!

Idée de projet de loi. Exposé des motifs: pour rappeler à chacun qu'avant toute autre cause surnuméraire, on meurt d'abord d'être né. Article unique: *Chaque adulte portera sur le front un autocollant sur lequel sera écrit: «Vivre tue».*

Excision. Je me souviens d'une discussion sur l'excision du clitoris, dans les couloirs du congrès national de la *Libre Pensée*, où certains camarades croyaient que cette coutume abjecte est liée à l'islam. En fait, sauf exception, les imams ont laissé faire des pratiques, plutôt animistes, qui leur préexistaient... et les envahisseurs colonialistes les ont imité. La collection *Que sais-je?* a publié fin 2003 un excellent opuscule, *L'excision*, de Françoise Couchard, n°3686.

Chef. Pour une fois que vient de sortir une excellente blague anar, j'avais pas vous en priver, au moins ceux d'entre vous qui la connaissent pas encore... Il était une fois un tout petit escargot se baladant au zoo. Survient une majestueuse girafe qui abaisse sa tête à la hauteur du minuscule gastéropode et lui dit: «*Bonjour chef*». Derechef, c'est un rhinocéros qui l'approche et l'apostrophe: «*Bonjour chef*». Subséquemment un lion qui grommelle: «*Bonjour chef*». Il y en eut encore une bonne demi-douzaine, plus ou moins mastodontes, à s'abaisser jusqu'à lui pour lui lancer un *Bonjour chef* obséquieux. Interloqué notre petit escargot va retrouver son pote le bonobo pour lui exposer son trouble devant cette accumulation de respect à laquelle il ne trouve aucune raison. «*Tu vois pas?*» lui réplique le bonobo, «*tu baves, tu rampes et t'as pas de couilles: t'es un chef!*».

Marc PRÉVÔTEL.

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»
19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé
Abonnement pour 20 numéros: 25 euros. Abonnement de soutien: 35 euros.
Verser à: Mme PESTEL-HEBERT - CCP 515-14 C Nantes
Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste
Directeur de publication: Alexandre HEBERT
